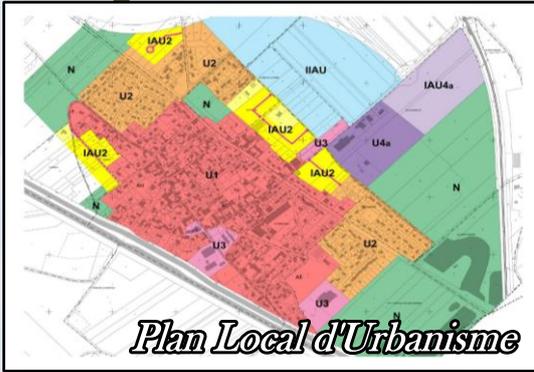




BIM

Bulletin d'Informations Municipales



Plan Local d'Urbanisme



Parc Industriel



Zone Artisanale

Recy tourné vers l'avenir...

Sommaire

Élections	3	8	Plan canicule 2013
Collecte sélective	4	9	Réserve Com. de Sécurité Civile
Développement économique	5	10	Du côté de l'École
Révision POS / PLU	6	11	Agenda
Cités en Champagne (de 14 à 38 communes)	7	12	Parole aux associations

Infos Mairie

- La Mairie est FERMÉE au public LE MATIN -

Elle est ouverte au public :
Tous les jours de

13 h 30 à 18 h 00.

FERMETURE ESTIVALE
du 5 au 19 août inclus.

Permanence du Maire :

Chaque samedi de 9 h 00 à 10 h 30
(prendre rendez-vous au secrétariat)

Tél. : 03 26 68 36 45 (à partir de 11 heures)

Fax : 03 26 21 43 06

Site Internet : www.recy.fr

Email : mairie@recy.fr

Groupe Scolaire des Mésanges :

École Maternelle : **06 72 70 76 81**

École Primaire : **03 26 68 44 37**

Informations Diverses



N° utiles :

« Allo service public »	39 39	Assistante Sociale :	03 26 65 18 82
Cités en Champagne :	03 26 26 17 60	Mairie de Recy :	03 26 68 36 45
Collecte Sélective :	0 800 875 615	Préfecture de la Marne :	03 26 26 10 10
Véolia eau : (eau et assainissement)	0 810 463 463	SITAC Bus :	03 26 69 59 00
Mairie de Châlons :	03 26 69 38 00	Tribunal d'Instance :	03 26 69 27 35

Adresses Internet utiles :

www.assistante.maternelle.marne.fr	<i>si vous recherchez une assistante maternelle</i>
www.service-public.fr	<i>pour toutes vos démarches administratives</i>
www.marne.pref.gouv.fr/	<i>site de la Préfecture de la Marne</i>
www.marne.equipement.gouv.fr	<i>site de la Direction Départementale des Territoires</i>
www.recy.fr	<i>site de Recy</i>
www.citesenchampagne.net	<i>site de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne</i>

Aides à l'habitat

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation de votre logement ? Sachez que, si ces travaux permettent un gain énergétique d'au moins 25 %, vous pouvez prétendre à une aide financière pouvant aller de 35 à 50 % du montant total des travaux.

Cette subvention est soumise à conditions de ressources, dont voici quelques exemples :

- Une personne seule 18 170 €/an
- Une personne seule avec 2 enfants 31 957 €/an
- Un couple avec 2 enfants 37 336 €/an

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter respectivement le **COMAL-PACT 51** au 03.26.64.13.93 et le **Service Habitat** de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne, au 03.26.26.16.91.

Élections

2014 sera une année électorale.

Dimanche **9** et (éventuellement) Dimanche **16 mars 2014**, se tiendront les **élections Municipales** pour lesquelles de nouvelles dispositions modifient la désignation des membres du Conseil Municipal.

En effet, à partir de 2014, pour les communes de plus de 1 000 habitants, le panachage de liste a été supprimé. De ce fait, les électeurs recyots devront voter pour une liste complète sans modification (**scrutin de liste**).

Pour rappel, avant cette réforme, pour les communes de moins de 3 500 habitants, il était possible de rayer et/ou rajouter des noms dès lors que l'intéressé(e) était inscrit(e) sur la liste électorale de la commune où se tenait l'élection (**scrutin majoritaire**).



Dimanche 25 mai sera également un jour d'élection pour la France, puisqu'il faudra élire nos représentants européens



Pour voter dès 2014, vous devez vous inscrire sur la liste électorale AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2013.



Recensement Militaire

Les jeunes, **filles et garçons**, doivent se faire recenser à la Mairie dès l'âge de **16 ans**.

Une attestation de recensement leur sera alors remise.

Si vous n'avez pas été recensé, veuillez prendre contact avec la Mairie pour une éventuelle régularisation. Le recensement militaire entraîne l'inscription automatique sur la liste électorale à la majorité (*sauf en cas de changement d'adresse*).

Assistante Sociale



Une Assistante Sociale tient une permanence à la Mairie, le 3^{ème} mardi de chaque mois de 14 h à 15 h. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter directement la Circonscription de la Solidarité Départementale, Châlons Rive Gauche, 13 rue du Lieutenant Loyer à Châlons en Champagne. Tél. : 03.26.65.18.82.

Assistances Maternelles

Valérie BEISSERT	9 bis Route de Louvois	03.26.65.86.39
Isabelle BELGRAND.....	21 rue des Étangs	03.26.22.45.23
Élisabeth BOUCHER.....	11 rue Marcel Jesson	03.26.21.56.26
Élisabeth BOURLETTE.....	29 rue Marcel Jesson	03.26.65.26.96
Sally CHAMPAGNE.....	12 bis Route de Louvois	03 26 67 00 39
Stéphanie DENNEVAL	11 rue des Tournelles	03.26.64.49.42
Nadia FESTINO (<i>périscolaire</i>)	3 ruelle Frappat.....	03.10.14.40.83
Corinne HORVILLE	4 ruelle Jean Le Bon	03.26.22.41.67
Dyane KASZA.....	17 rue des Étangs	03.26.22.41.51
Delphine MICHEL	24 rue des Étangs	09.80.63.76.83
Delphine WATIER.....	11 rue des Étangs	03.26.67.30.79

Boulangerie à votre service...

Nous venons d'apprendre l'hospitalisation de notre boulanger, qui va l'éloigner de son fournil pendant quelques semaines.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et bon courage à son épouse face à cette mésaventure.

Rappelons toutefois que la boulangerie reste ouverte et que vos baguettes vous attendent autour de pâtisseries et viennoiseries...



Etat Civil

2013



Naissances

Gabriel RAMOTHE le 15 avril

Bastien LEREBOURG le 2 mai

Mariages

Arnaud ANTOINE & Christelle LENAIN le 1^{er} juin

Jean-René BAZIN & Betty BESANÇON le 1^{er} juin

Jonathan DUPONT & Lucie SIMON le 6 juillet



Décès

Claudine HOUSSET née GAERTNER le 21 février

Léone ASSAILLY née SIMON le 19 mars

Didier PREVOSTAT le 30 mars

Madeleine VITRY née LABRUSSE le 15 juin

Pierre COLLARD le 23 juin

Mireille RIGOLLET née BERTRAND le 26 juin



Collecte Sélective



Rappel des jours de collectes des déchets :

Type de déchets	Contenant	Jours
Déchets ménagers	Container gris	le mercredi
Emballages	Sacs jaunes	le mercredi
Déchets verts	Container vert	le lundi
Les monstres	---	Ramassage trimestriel les : 12 juillet et 11 octobre
Le Papier	Point d'Apport	
Le Verre	Volontaire ⁽¹⁾	

APPEL GRATUIT
 (1) Des PAV se situent rue de Châlons (face à la boulangerie),
 Voie des Épinettes (en extrémité du cimetière) et sur le parking de
 la Salle des sports Pierre ARNOULD.
!!! Ces PAV ne sont pas destinés à recevoir les ordures ménagères !!!

(1) Des PAV se situent rue de Châlons (face à la boulangerie), Voie des Épinettes (en extrémité du cimetière) et sur le parking de la Salle des sports Pierre ARNOULD.

RAPPEL DES JOURS DE REPORT



Bac gris 25 décembre reporté au 28 décembre

1^{er} janvier 2014 reporté au 4 janvier

Sacs jaunes 25 décembre reporté au 26 décembre

1^{er} janvier 2014 reporté au 2 janvier

Bac vert 11 novembre avancé au 9 novembre



RAPPEL : Les conteneurs doivent être sortis la veille ou le matin de la collecte (de bonne heure...) et rentrés au plus tard le soir du ramassage !



Toutes les infos : www.citesenchampagne.net rubrique Collecte sélective

DÉCHÈTERIE DE CITÉS EN CHAMPAGNE

Chemin des Grèves à Châlons – Tél. : 03 26 21 77 85

Horaires d'ouverture aux particuliers :

Lundi : 9 h à 19 h – du mardi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 19 h - Samedi : 9 h à 19 h – Dimanche : 9 h à 13 h

Point d'Apport des Déchets Verts

Le PADV, situé entre Recy et Saint Martin sur le Pré, est accessible de 10 h à 12 h chaque samedi des mois d'avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre, sur présentation au gardien du site, de la **carte d'accès** à retirer en Mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Développement économique

La proximité de l'agglomération châlonnaise, Préfecture de Champagne Ardenne, a influencé sans nul doute le développement de notre village.

Plus particulièrement au cours de ces deux dernières décennies, tant en matière d'urbanisme, d'équipements publics, d'infrastructures routières, de services à la population, que d'environnement.

Notre village a beaucoup changé, passant ainsi de 908 habitants en 1999 à 1 058, selon les chiffres de l'INSEE (voir BIM n° 55) au 1^{er} janvier 2013, mais en réalité près de 1 080 à ce jour.

Recy occupe une position privilégiée dans le réseau des infrastructures routières départementales, régionales et interrégionales existantes et projetées ainsi que le ferroviaire.

La commune est en effet proche du nœud autoroutier A 26 / A 4 et raccordée à la RN 44 par un échangeur et une bretelle qui constituent l'un des maillons du futur contournement Nord-Ouest de l'agglomération châlonnaise.

Aussi, depuis plusieurs années, l'équipe municipale a joué son rôle en terme de développement économique.

PARC INDUSTRIEL

C'est ainsi que, fin des années 90, il fut décidé de dédier une surface de 50 hectares au développement économique et plus particulièrement à l'accueil de grands projets.

Cet espace, dans le prolongement de la zone de Saint Martin sur le Pré au Sud-Est, adossé à la RN 44 au Nord-Est, limité au Nord-Ouest par la voie Chanteraine, est accessible depuis la route départementale au Sud-Ouest.

Après les travaux d'équipement de cette zone, en 2008, nous avons accueilli la société LVMH, qui a implanté son centre de distribution mondial de champagne et spiritueux, pour une surface de 4,2 hectares.

Après l'instruction de son permis de construire début 2013, une société de logistique « L'Étoile Champenoise » va engager, dans les prochains jours, ses travaux de construction sur une parcelle de 3,6 ha dans le même secteur.

Sur la partie comprise entre la route départementale, la voie ferrée et le tracé du futur périphérique (environ 40 hectares), la société SCAPEST a vu son permis de construire accepté lui permettant d'envisager la construction, dans un premier temps, d'un bâtiment de centre de traitement automatique de commandes pour une surface de 4,4 ha.

Ces travaux débuteront courant juillet, une fois les fouilles archéologiques enfin terminées... !



ZONE ARTISANALE

Notre commune est propriétaire d'un terrain d'une surface de 3,7 ha, le long de la route départementale à l'entrée Nord-Ouest du village, entre la dernière parcelle de la zone artisanale actuelle et la voie ferrée.

Dès la révision de notre Plan d'Occupation des Sols en 2001, cette zone avait été classée comme zone artisanale.

Ayant été sollicités à plusieurs reprises, nous n'étions pas en mesure d'accueillir les activités artisanales sur notre commune.

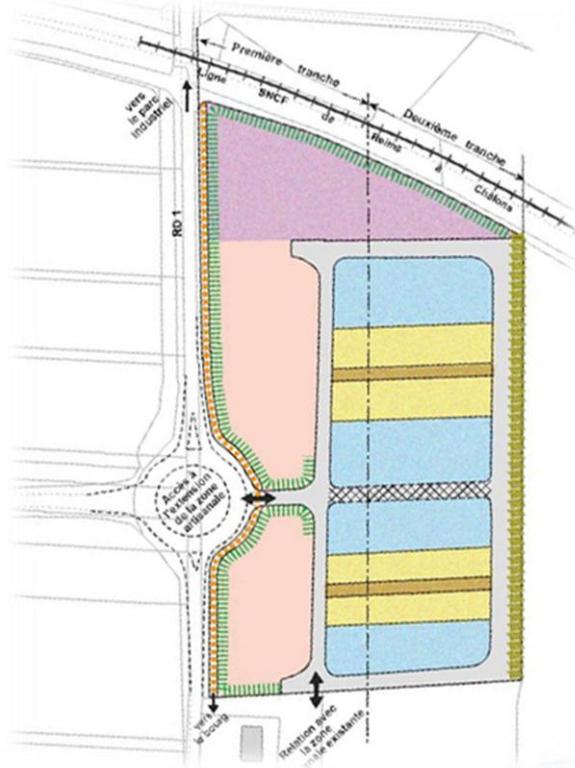
Le parc industriel n'étant pas adapté pour ce type d'activité, il fut décidé en 2010, d'aménager cet espace en zone artisanale.

Les arguments qui confirment ce choix sont les suivants :

- Possibilité de répondre à ce type de demandes ;
- Politique de l'emploi sur l'agglomération ;
- Retombées économiques ;
- Pertinence du positionnement.

Les fouilles archéologiques ayant été effectuées, le lancement des travaux est prévu d'ici la fin de l'année en cours.

S'agissant d'un projet communautaire la commune n'aura pas à supporter le coût des travaux d'aménagement de cette zone.



Révision du POS en PLU

Plan d'Occupation des Sols et Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du 10 novembre 1987, le Conseil Municipal de Recy a approuvé le POS de notre commune.

Jusqu'alors, notre commune, comprise dans le périmètre du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) de la région urbaine de Châlons sur Marne, n'avait pas la compétence en matière d'aménagement et d'équipement, celle-ci étant dans leur globalité définies par le SDAU, qui localisait les zones à urbaniser, les zones à protéger (et donc inconstructibles), et les principaux équipements à créer ou à aménager.

Ainsi, le Plan d'Occupation des Sols de Recy transposa-t-il ces perspectives dans un document à court terme.

Révision du POS le 24 septembre 2001

Dans la deuxième moitié des années 90, nous assistons à une stagnation du nombre d'habitants, avec pour effet une baisse sensible des effectifs du Groupe Scolaire.

Le manque de possibilité d'expansion de projet d'urbanisation a conduit à une révision de notre POS.

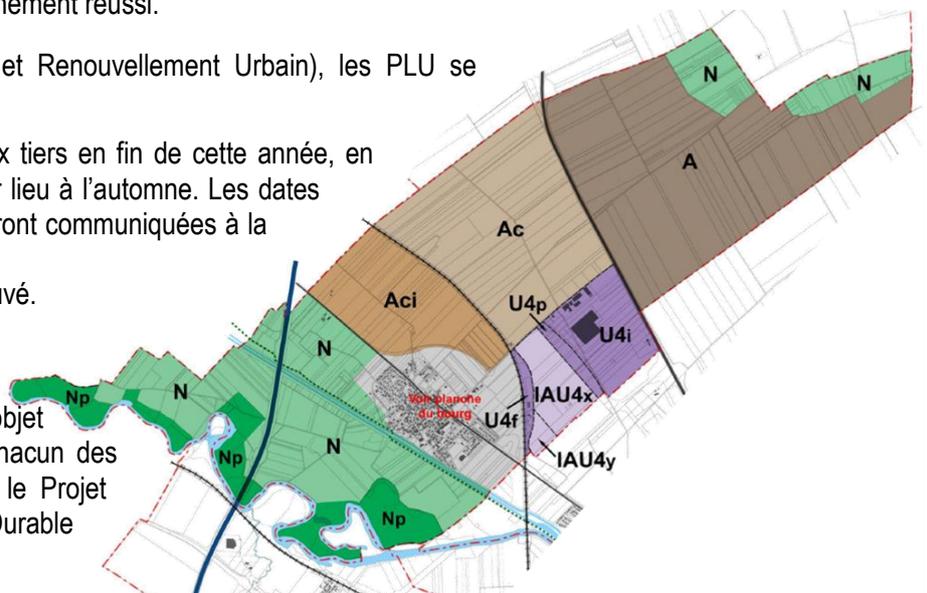
Entre temps, force est de constater que le développement important en matière d'urbanisme avec en corolaire la qualité de vie pour l'ensemble de nos habitants à pleinement réussi.

Avec l'avènement de la Loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain), les PLU se substituent au POS.

Le Plan Local d'Urbanisme sera opposable aux tiers en fin de cette année, en fonction de l'enquête publique, qui devrait avoir lieu à l'automne. Les dates de permanences du commissaire enquêteur seront communiquées à la population.

À l'issue, le Plan Local d'Urbanisme sera approuvé.

Ce PLU, sur lequel le Conseil Municipal et de l'Agence d'Urbanisme De Châlons (AUDC) travaillent depuis presque deux ans, a fait l'objet d'une réunion publique le 12 avril 2013, où chacun des habitants a été convié, au cours de laquelle le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été présenté.



Ce PADD définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

Le PADD de Recy, dans le cadre des orientations générales, s'articule autour de quatre axes complémentaires :

Organiser un développement urbain raisonné et de qualité ;

- Assurer un développement cohérent des activités économiques ;
- Préserver et mettre en valeur les qualités de l'environnement ;
- Modérer la consommation de l'espace et lutter contre l'étalement urbain.

Les travaux 2013

Travaux réalisés

Groupe Scolaire « Les Mésanges » : réfection du revêtement de sol de la garderie. Coût des travaux : 3 000 €

Salle des Sports Pierre ARNOULD : réfection de la peinture du hall d'entrée, des peintures de façade extérieure et des poteaux métalliques extérieurs. Coût des travaux : 13 000 €

Salle des fêtes Maurice SIMON : réfection des peintures du hall d'entrée. Coût des travaux : 2 000 €



Travaux projetés

Mairie : remplacement de la porte d'entrée principale en bois, par une porte en aluminium. Coût des travaux : 7 000 €

Voiries :

Carrefour **rue des Moulins / rue de Châlons** : réfection complète de l'ensemble du carrefour, bordures, trottoirs, revêtement de chaussée, afin de sécuriser au maximum la circulation des véhicules empruntant ce carrefour. Coût des travaux : 17 000 €

Travaux réfection de voirie : divers petits travaux de réparation et de réfection de chaussée, bordures de trottoirs seront réalisés en juillet et août 2013. Coût des travaux : 8 000 €

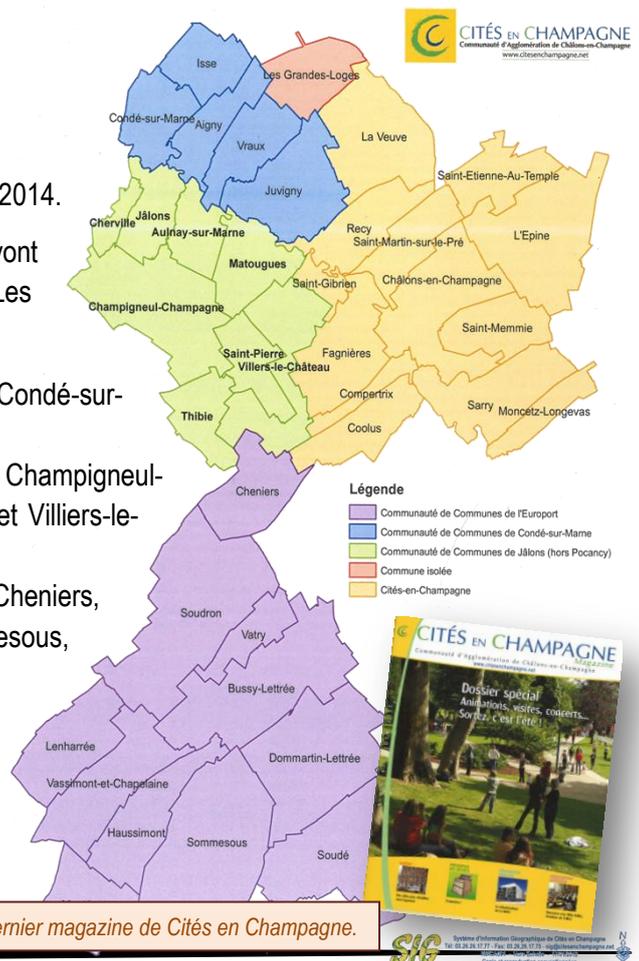
Cités en Champagne de 14 à 38 communes

La Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne passera de 14 à 38 communes au 1^{er} janvier 2014.

Par arrêté du Préfet de la Marne, trois communautés de communes vont ainsi fusionner avec la Communauté d'Agglomération de Châlons. Les communes qui rejoindront Cités en Champagne sont les suivantes :

- Communauté de communes de **Condé sur Marne** : Aigny, Condé-sur-Marne, Isse, Juvigny et Vraux ;
- Communauté de communes de **Jâlons** : Aulnay-sur-Marne , Champigneul-Champagne, Cherville, Jâlons, Matougues, Saint-Pierre, Thibie et Villiers-le-Château.
- Communauté de communes de **l'Euport** : Bussy-Lettrée, Cheniers, Dommartin-Lettrée, Haussimont, Lenharrée, Montépreux, Sommesous, Soudé, Soudron, Vassimont-et-Chapelaine et Vatry.

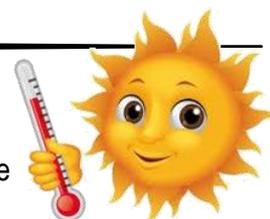
La gouvernance sera assurée par 79 délégués qui composeront l'assemblée délibérante. Recy aura 2 représentants au sein de ce nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale.



Vous retrouverez des informations détaillées dans le dernier magazine de Cités en Champagne.

Plan canicule 2013

Même si l'été a plus tardé avant de s'installer et malgré la pluie, le froid, la grêle, la neige parfois, ou encore les orages et autres nuages...le plan canicule est déclenché depuis le 1^{er} juin.



« *Bien qu'aucun épisode majeur de canicule n'ait été constaté depuis plusieurs années, il est indispensable de rester mobilisé et de renforcer encore la solidarité entre les générations.* » propos du **Ministère de la Santé** et de l'**Institut National de Veille Sanitaire**.

Recommandations de base en cas de canicule

Les **personnes sensibles** (âgées, seules, malades ou dépendantes) doivent veiller à maintenir leur logement frais en n'ouvrant les volets que légèrement et en laissant les fenêtres fermées la journée autant que possible. Il faudra alors profiter de la soirée, voire de la nuit, pour faire le plein de fraîcheur en ouvrant grand fenêtres et volets...

BOIRE beaucoup d'eau est également une consigne importante à respecter, même si la soif ne se fait pas sentir (au moins 8 verres par jour ; soit 800ml, idéalement entre 13 et 14 verres).



QUE MANGER ?

Faire attention à son alimentation est important car certains aliments, lourds à digérer, peuvent puiser de l'énergie, tandis que d'autres hydratent et nourrissent facilement.

À éviter :

- les portions trop grosses ;
- les fritures ;
- les viandes grasses ;
- le gras ;
- l'alcool.



À privilégier :

- les petites portions
- les sources de protéines maigres (haricots, maïs, petits pois...)
- les fruits et légumes qui ont un haut pourcentage d'eau (melons, concombres, tomates, céleri, petit fruits...)

Il est préconisé de **se rafraîchir** et **se mouiller le corps** plusieurs fois par jour.

Protégez-vous du soleil et de la chaleur en évitant de sortir entre 11h et 21h.

Donnez régulièrement de vos nouvelles à votre entourage et n'hésitez pas à solliciter de l'aide en cas de besoin.

La Mairie se tient à votre disposition si vous le souhaitez.

Toutes les recommandations sur le site santé du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé : www.sante.gouv.fr



Quelques numéros utiles :

0 800 06 66 66 (plateforme téléphonique Canicule info service vous informe également au (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 08 h à 20 h, du 21 juin au 31 août.

15 SAMU – 18 Pompiers – 112 Numéro d'urgence unique européen

Cérémonie du 8 mai 2013

Malgré une météo défavorable en ce 8 mai, la participation des Recyots n'a pas failli...

Pour la première fois, des militaires de la 2^{ème} batterie du 1^{er} RAMa étaient présents au Monument aux Morts.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 11 novembre pour la commémoration de l'armistice de 1918, qui sera accompagnée d'une exposition de Dioramas qui sera prolongée jusqu'au 12 novembre à 12 h pour les enfants du Groupe Scolaire.



1914 – 2014

Projet de Cérémonie pour le Centenaire

Dans son courrier du 17 janvier 2013, le Préfet de Région nous informait de la création d'un « comité de labellisation » chargé d'étudier les projets présentés par les communes dans le cadre du centenaire de 1914 en vue de faciliter leur aboutissement.

Notre commune a déposé un dossier qui a franchi le niveau régional et sera examiné d'ici le 15 août par la Mission Nationale du Centenaire. Nous vous tiendrons informés de la suite donnée.

La Réserve Communale de Sécurité Civile

En voie d'être opérationnelle...

Le n°55 du Bulletin d'Informations Municipales (Janvier 2013) annonçait la création d'une RCSC constituée de volontaires pouvant être mobilisé(e)s, sur décision du Maire, afin de mettre en œuvre des mesures de sauvegarde au profit des habitants de la commune, en cas d'évènements graves (inondations, tempêtes, grands froids, fortes chaleurs, risques technologiques...).



Cette Réserve Communale de Sécurité Civile, aux ordres du Maire, fait de la sauvegarde, elle « participe au soutien et à l'assistance aux populations, à l'appui logistique et au rétablissement des activités et contribue à la préparation de la population face aux risques ».

Son rôle sera donc d'informer, alerter, mettre à l'abri, soutenir, assister, ravitailler...

La RCSC ne se substitue d'aucune manière aux services de secours spécialisés comme le Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) ou le Service d'Aide Médicale Urgente (S.A.M.U.).

Cette RCSC sera opérationnelle à partir du mois de septembre 2013, une fois que le Plan Communal de Sauvegarde de Recy aura été avalisé par la Préfecture de la Marne.

A présent, 15 Recyots et 1 Recyote ont fait acte d'engagement.

Le format espéré est d'une vingtaine de personnes...

Les membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile, suite à un engagement auprès du Maire, serviront sous le statut de « collaborateur occasionnel du service public » et disposeront dans ce cadre d'une couverture assurantielle, conformément à la loi dite de « modernisation de sécurité civile ».

Afin de garder une certaine capacité opérationnelle, cette RCSC sera amenée à se rassembler une à trois fois par an, voire à suivre des cours dispensés par des associations agréées de sécurité civile.

Bien sûr, il n'est pas trop tard pour intégrer cette RCSC, les inscriptions peuvent être prises tout au long de l'année.

Les personnes intéressées peuvent obtenir des renseignements ou se faire connaître auprès de Monsieur Jean-Daniel COUROT, 28 Grande Rue à Recy, 06.79.86.27.02, jeandaniel.courot@sfr.fr, nouveau responsable de la mise en place de cette Réserve Communale de Sécurité Civile.

Le dossier d'engagement se compose d'une fiche de candidature de bénévole (à demander auprès de Monsieur COUROT), d'une photocopie de la Carte Nationale d'Identité et de deux photos d'identité.

L'acte d'engagement sera signé devant Monsieur le Maire.

Le Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde de la Commune (PCS), qui prévoit les mesures à prendre lors de la survenue d'un « risque majeur », a été remis à Monsieur le Directeur du Service Interministériel des Affaires Civiles et Économiques de Défense et de Protection Civile à la Préfecture (SIRACEDPC) le 24 juin dernier pour validation.

Il fera prochainement l'objet d'une approbation par le Conseil Municipal de Recy.

2^{ème} Batterie du 1^{er} RAMa

Quoi de neuf ?

Cette unité, avec laquelle la commune a signé une charte de jumelage, est partie pour 4 mois aux Émirats Arabes Unis (E.A.U) pour près de la moitié de son effectif. Pour le reste de l'unité, ce sont des départs individuels en Opérations Extérieures (OPEX) au Mali et au Tchad, d'autres sont mutés en séjour (Polynésie, Antilles, Calédonie, Réunion, Afrique) pour 2 à 3 ans. Enfin, certains ont rejoint les rangs d'une autre batterie à Mayotte.

Nous restons en contact et leur souhaitons en séjour positif.

Toute l'actualité du 1^{er} RAMa sur le blog : <http://1rama.unblog.fr>



Du côté de l'école...

Effectifs 2013 – 2014 (prévisions)

Les effectifs prévisionnels (importants) du groupe scolaire « Les Mésanges » pour la prochaine rentrée scolaire sont les suivants :

▪ **57 élèves pour la maternelle*** :

- ☞ 4 tout-petits, 17 petits et 6 moyens (3 niveaux) pour Christine MARTIN aidée de Sylviane MOUTON,
- ☞ 16 moyens et 14 grands pour Ghislaine DEJEU, Directrice, aidée de Marylise SIMON

**Une classe de maternelle exceptionnellement à 3 niveaux pour les plus petits. Si cette répartition des effectifs perdure, la Directrice de l'école maternelle serait en droit de ne plus accepter les enfants de 2 ans à la rentrée 2014, les tout-petits n'étant pas pris en compte dans le calcul des effectifs.*

▪ **69 élèves pour l'école élémentaire :**

- ☞ 16 CP et 6 CE1 pour Sylvie BOURDON, Directrice,
- ☞ 7 CE1 et 12 CE2 pour Catherine STROBBE,
- ☞ 16 CM1 et 12 CM2 pour Marie-France CANAMAS.



*C'est le **mardi 3 septembre** que nos enfants reprendront le chemin de l'école.*

Modification des horaires

Comme annoncé par courrier en date du 24 juin dernier à tous les parents d'élèves, à compter de la rentrée de septembre 2013, en accord avec les enseignants et voté à l'unanimité par le Conseil d'école, les horaires du groupe scolaire « Les Mésanges » seront les suivants :

Lundi - mardi - jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30.

(L'école ouvrant ses portes 10 minutes avant chaque début de cours).

Les études surveillées pour les enfants de l'élémentaire sont maintenues.



Un périscolaire adapté

La garderie payante fonctionnera de 7 h 45 à 8 h 20 et 16 h 30 à 18 h 00 et sera facturée sur la base du nombre de fréquentations et ce, quel que soit le temps de présence : le tarif est de **0,98 €** le matin et le soir, soit **1,96 €** par jour.

Un accueil gratuit sera assuré jusqu'à 12 h pour les enfants qui ne pourraient être récupérés à 11 h 30.

Cantine : deux services

Dès le mois de septembre, seront mis en place deux services de cantine : 11 h 30 pour les enfants de Maternelle et 12 h 15 pour les élèves de l'élémentaire.

Le prix du repas de la cantine scolaire est fixé à **4,75 €** pour le tarif abonnement et à **5,20 €** pour le repas occasionnel.

La feuille d'inscription est téléchargeable sur le site **www.recy.fr**, mais également distribuée par les institutrices.

Dès qu'ils sont connus, les menus sont également consultables sur le site Internet de la commune.

Remise des dictionnaires

Afin de marquer leur passage en 6^{ème}, les 15 CM2 se sont vus remettre le traditionnel dictionnaire, accompagné cette année d'un atlas et d'un livre sur l'Europe.

Monsieur le Maire, après avoir souligné l'importance d'un tel ouvrage, leur a souhaité pleine réussite dans leurs études.

Du côté du Personnel

Au secrétariat de Mairie, **Madame Valérie BERTHELLEMY** a vu son poste d'Adjoint Administratif pérennisé par sa titularisation fin avril, après son année de stage dans la fonction publique.

Aux espaces verts, **Monsieur Maxime BERTIN** a réintégré, courant Mai, les effectifs de la commune en Contrat d'Avenir (contrat aidé par l'État). Monsieur BERTIN avait bénéficié d'un autre type de contrat aidé (CAE) qui était arrivé à son terme fin novembre 2012.

Aux services techniques, nous allons accueillir un second Contrat d'Avenir pour aider à la prise de repas de la cantine dès la prochaine rentrée scolaire et à l'entretien des bâtiments.

Monsieur Mikaël MILLERO, par le biais d'une convention de mise à disposition de personnel, signée avec la section Basket de l'Éveil de Recy Saint Martin, assurera l'encadrement des enfants avec Marylise SIMON, pendant la pause méridienne, dès la rentrée scolaire 2013.

Foire exposition de Châlons

Cette année, la journée des communes, de Recy et Saint Martin sur le Pré, est le **mercredi 4 septembre**.

Des entrées seront disponibles en Mairie dans les prochaines semaines.



Agenda 2013

Juillet

du 8 au 26	CLSH - CEV	Familles Rurales	Groupe Scolaire
Dimanche 14	Fête Nationale	Commune / Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle des fêtes
Jeudi 18	Pique-nique	Tamalou	Salle des fêtes

Septembre

28 & 29	1 ^{er} Salon « Arts & Vins »	Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle des fêtes
---------	---------------------------------------	-------------------------------	-----------------

Octobre

Vendredi 11	Assemblée Générale	ERSM	Salle des Associations
-------------	--------------------	------	------------------------

Novembre

Samedi 2	Repas des Anciens	Commune / Familles Rurales	Salle des fêtes
Lundi 11	Commémoration du 11 novembre	Commune / Anciens combattants	Salle des fêtes
Samedi 16	Choucroute	Tamalou	Salle des fêtes
vendredi 22	Soirée Beaujolais	Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle des fêtes
Dimanche 24	Brocante	Conseil de Parents d'Élèves	Salle des fêtes
Samedi 30	Loto Téléthon	Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle des fêtes

*certaines dates sont susceptibles de changer. Rendez-vous sur www.recy.fr rubrique « Agenda »

Location de salles

Conditions et tarifs

Pour une location le samedi, les salles seront mises à disposition tout le week-end et le tarif pour 48 h sera appliqué.

Seule la salle Orange peut être louée le dimanche uniquement. Par conséquent, la salle sera mise à disposition le dimanche matin et sera facturée sur la base du tarif 24 heures.

Nous rappelons que la location des salles est **uniquement réservée aux habitants de Recy**.

La salle Orange :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	95 €	180 €
Avec chauffage	125 €	235 €
Vaisselle	40 €	

La Salle des fêtes Maurice SIMON :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	220 €	350 €
Avec chauffage	285 €	470 €
Vin d'honneur	120 €	

Le bruit étant l'affaire de tous, nous demandons à tout locataire de cette salle de bien vouloir veiller au respect du voisinage en limitant le bruit passé 22 heures.

Les Associations

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT/RESPONSABLE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
FAMILLES RURALES	ALAIN DERVIN	38 Grande Rue	03 26 65 21 42
SERVICE D'AIDE À DOMICILE	VALÉRIE ARNOULD	6 ruelle à Bouquin	03 26 65 25 18
.....	LYSIANE DERVIN	38 Grande Rue.....	03 26 65 21 42
CLUB FÉMININ	LYSIANE DERVIN	38 Grande Rue.....	03 26 65 21 42
.....	BRIGITTE PERARD	Chemin de l'Umilly	03 26 65 22 14
.....	CHANTAL GRANDCOLAS	30 rue Marcel JESSON.....	03 26 68 23 95
POINT LECTURE	LYSIANE DERVIN	38 Grande Rue.....	03 26 65 21 42
.....	BRIGITTE PERARD	Chemin de l'Umilly	03 26 65 22 14
.....	CHANTAL GRANDCOLAS	30 rue Marcel JESSON.....	03 26 68 23 95
CENTRE DE LOISIRS	ANGÉLIQUE PEZARD	29 rue des Tournelles	03 26 66 01 79
REPAS DES PERSONNES ÂGÉES	CHANTAL CHANGENOT	3 ruelle Jean Le Bon	03 26 65 67 18
CARTES ADHÉRENTS	ANNIE MARCHAL	38 rue Marcel Jesson.....	03 26 65 24 85
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	FRANCK LALLEMENT.....	2 bis rue des Moulins	03 26 68 07 83
SOCIÉTÉ DE PÊCHE	DOMINIQUE AUGUSTE	28 rue Marcel Jesson.....	03 26 68 42 23
TAMALOU (CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE)	BERNARD COLIN	10 voie de l'Abeille	09 54 31 81 09
CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES	CLAUDIA DAGUET	10 rue de la Seneuzerie.....	03 26 65 71 33
SOCIÉTÉ DE CHASSE	HERVÉ ARNOULD	6 ruelle à Bouquin	03 26 65 25 18
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	JEAN JESSON.....	25 Grande Rue.....	03 26 65 21 71
COMITÉ DES FÊTES - RECY VIT !	GRÉGORY ARGANINI	9 ruelle à Bouquin	03 26 21 58 70
BALADYS	CHARLOTTE.....	06 59 69 19 82

ÉVEIL DE RECY SAINT MARTIN – PRÉSIDENT : DOMINIQUE JACQUET – 2 ROUTE DE LOUVOIS À RECY

SECTION BASKET	GENEVIÈVE HERMANT	8 chemin des Sports à St Martin.....	03 26 64 69 25
SECTION TENNIS – BADMINTON	JEAN-PASCAL JACQUOT	24 Grande Rue.....	03 26 65 09 17
SECTION DANSE	MARTINE DELEETREE	06 82 58 94 94
SECTION GYM ENFANT	SYLVIE AUGUSTE	2 rue des cotons	09 54 07 13 52
SECTION YOGA	CORINNE REMY.....	06 52 69 22 17
SECTION GYM VOLONTAIRE	AURORE DEFORGE	Chemin de l'Umilly	03 26 65 69 21
SECTION BRIDGE	JACQUES VITRY	Chemin du Mont Nouvet	03 26 65 85 15
LE CHACAL CHESS CLUB	GILLES DHAYNAUT	06 87 16 84 54
SECTION SUN DANCE	ABDOURAZAK GUEDI

Le Football Club Saint Martin sur le Pré - La Veuve – Recy à Saint Martin sur le Pré - Tél./fax :
03.26.64.22.92.

Nouveau service à Recy...

Allo TAXI 51
Tous transports 7/7
Tous distances 24/24
Navette Aéroport-Gare
Discotheque

06 07 45 40 43

Email: taxiathanas@gmail.com

Siege social: 2 rue Georges Clemenceau
51000 Chalons en Champagne
Lieu de stationnement: 31520 St. Martin sur le Pré.

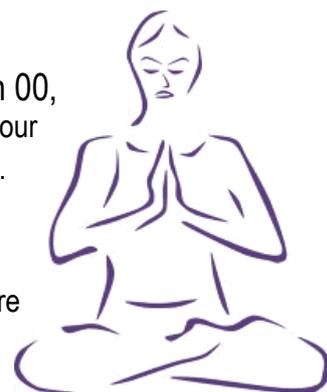


YOGA à Recy

Chaque mercredi soir de 18 h 00 à 19 h 00,
Salle des associations, nous vous attendons pour
une séance de **RELAXATION** et de **DÉTENTE**.

Pour tous renseignements,
appelez Corinne au 06 52 69 22 17
2 séances « découverte » les 18 et 25 septembre
Inscription au trimestre possible – 180 €/an

Venez nombreux !



Association d'Entr'Aide et Amitié

Monsieur Jean MONDET, Président de cette association pendant de nombreuses années, a décidé de se retirer. Qu'il soit ici remercié pour son engagement au sein de cette association.

Une Assemblée Générale extraordinaire sera programmée prochainement pour l'élection d'un nouveau bureau.

ENTR'AIDE ET AMITIÉ NOUVELLE FORMULE :

La distribution du colis de fin d'année est remplacée par des actions correspondant plus à l'échange et la coopération dans notre village, but premier de cette association, composée de présidents d'association de Recy.

Nous vous proposons :

- Un regroupement de commande de fioul. Les habitants de Recy intéressés peuvent se faire connaître dès maintenant en Mairie. Cela ne vous engage à rien ; nous vous ferons part du tarif négocié dès le 15 septembre. Contact : Karen VITRY - 03 26 65 11 48.
- Une heure d'échange mensuelle. Premier rendez-vous le **samedi 21 septembre** dans la Salle des Associations de 11h à 12h. Vous avez un livre, des bibelots, un outil, un vêtement, un jouet... dont vous ne vous servez plus ? Venez l'échanger avec quelqu'un contre un autre objet.
- Des petites attentions : faites nous savoir qui mérite une petite attention : pour un anniversaire : nous passerons le jour J pour lui souhaiter « Bon Anniversaire. ». Vous pensez que quelqu'un de votre voisinage apprécierait une visite pour rompre la solitude : nous pourrions lui faire la lecture, servir le thé, ou jouer à un jeu ensemble. Nous serons à l'écoute de tous les Recyots.
- Échanges de petits services : Vous pourrez vous inscrire sur le site internet du village, **www.recy.fr**, rubrique « **Petites Annonces** » ou en glissant un mot dans la boîte aux lettres de la Mairie.



Nous avons déjà une demande d'une femme seule qui a une commode à déplacer (étage) qui propose un poulet coco en échange du service rendu... !!! Il n'y aura jamais de transactions d'argent !!! Que des échanges de services. L'objectif n'est pas de concurrencer des artisans.

Voilà les premières actions d'Entr'Aide et Amitiés nouvelle formule. Rien n'est définitif. Tout demande à évoluer. Nous souhaitons accueillir toutes les personnes qui souhaitent s'investir ponctuellement dans la vie sociale de notre village, et nous comptons sur tous pour nous faire connaître les besoins de chacun, et de nouvelles idées afin d'éviter l'isolement...

Nous espérons que ces nouvelles actions vous séduiront. A bientôt.

Familles Rurales

Présentation de Familles Rurales « Association de Recy »

Quinze membres en 2013 : Alain DERVIN (Président) Catherine DÉsirANT (Vice-Présidente et Responsable Loto), Lysiane DERVIN (Club Féminin et Point Lecture), Lucette LOUIS (Secrétaire), Annie MARCHAL (Trésorière), Brigitte PÉRARD (Club Féminin et Point Lecture), Chantal CHANGENOT (Repas des Anciens), Angélique PÉZARD (Trésorière Adjointe et Centre de Loisir) Claudia DAGUET (Centre de Loisir), Monique RIGOLLET, Chantal GRANDCOLAS (Club Féminin et Point Lecture), Valérie ARNOULD (Resp. Aide à Domicile), Sylviane REGNAULT, Anne GENY, Lydie PÉRARD, Aude ISSELIN (Centre de Loisir).



Centre de Loisir Sans Hébergement :

Le CLSH fonctionne au mois de juillet, principalement dans les locaux de l'école. Des activités manuelles, culturelles, sportives ainsi que des sorties y sont proposées.

Repas Annuel des Anciens :

Ce repas, financé par la municipalité, est offert aux personnes de 65 ans et plus, mais c'est l'association Familles Rurales qui en assure l'organisation : invitation, choix du menu, animation, dressage et décoration des tables, le service ainsi que le rangement.

Service Soutien à Domicile :

Son rôle est d'offrir aux familles un service de qualité qui répond à leurs besoins. Nos salariées interviennent dans les tâches ménagères, préparation des repas et éventuellement les toilettes.

Point Lecture et Club Féminin :

Il est ouvert chaque mardi de 14h00 à 18h00 dans la salle située à l'étage de la Salle des fêtes Maurice SIMON. Diverses activités sont pratiquées : broderie point compté et hardenger, mosaïque, patchwork, tableau 3D, décorations en tous genres, etc.

Loto : Celui-ci a lieu généralement au mois d'avril et rassemble entre cent cinquante et deux cent cinquante joueurs.

Téléthon : Livraison à domicile de croissants sur trois dimanches (le bénéfice réalisé revenant intégralement au Téléthon).



L'adhésion annuelle est de 22 €.

Comité des Fêtes - Recy vit ! Nos activités début 2013

Suite au renouvellement partiel du bureau, le Comité des fêtes salue l'arrivée de trois nouveaux membres. Le bureau est composé aujourd'hui de :

Président : Grégory ARGANINI
Vice Président : Gilles GARINET
Trésorier : Alain DURAND
Secrétaires : Sylviane JACQUET et
Marie-Claire THOMAS

Soirée et sortie ...

Nous avons lancé l'année avec la soirée dansante sous le signe de la galette, qui a une nouvelle fois été bien appréciée.

Plus récemment, la sortie au Théâtre des Variétés à Paris : la pièce « **Adieu, je reste !** » a tenu toutes ses promesses, avec Isabelle MERGAULT et Chantal LADESOU... Une sacrée tranche de rire, de la bonne humeur bien venue par les temps qui courent !!!



Une fin d'année qui s'annonce riche en événements

- L'organisation de la soirée du 14 juillet : grand bal avec l'orchestre PACIFIC, avant le traditionnel feu d'artifice offert par la commune.
- Le premier salon « Arts & Vins » les 28 et 29 septembre (Déjà une quarantaine d'exposants !)
- La soirée Beaujolais le 22 novembre
- Le Loto au profit du Téléthon le 30 novembre.
- Le Téléthon les 6 et 7 décembre, avec la troupe des Sarrybiens en bouquet final !

D'autres activités sont encore à l'étude ... Pourquoi pas une journée shopping ou marché de Noël ...

A très bientôt !

Si vous souhaitez recevoir des informations par courriel, ou nous contacter pour participer à nos manifestations, n'hésitez pas à envoyer un message à l'adresse : cdf.recy@laposte.net

Fête de la Gym Enfants



Cette année encore les enfants de la baby gym ont pu présenter à leurs parents le travail accompli tout au long de la saison. Pour les récompenser, une médaille leur a été remise sous les applaudissements du public, avant de conclure la soirée par un petit goûter que les parents ont gentiment préparé.

Les cours reprendront le mardi 17 septembre à 17 h 45 pour les petits (3-6 ans) et le jeudi 19 septembre pour les grands (6-8 ans). Ils permettent aux enfants de voir plusieurs sports (gymnastique, danse, jeu de ballons, sports collectifs ou individuel...) avant de s'orienter vers une association sportive spécifique.

Les séances de septembre permettent de faire un essai gratuitement.
Pour tout renseignement complémentaire 06.03.39.74.77 ou sur le site de www.recy.fr.

Bonnes vacances à tous

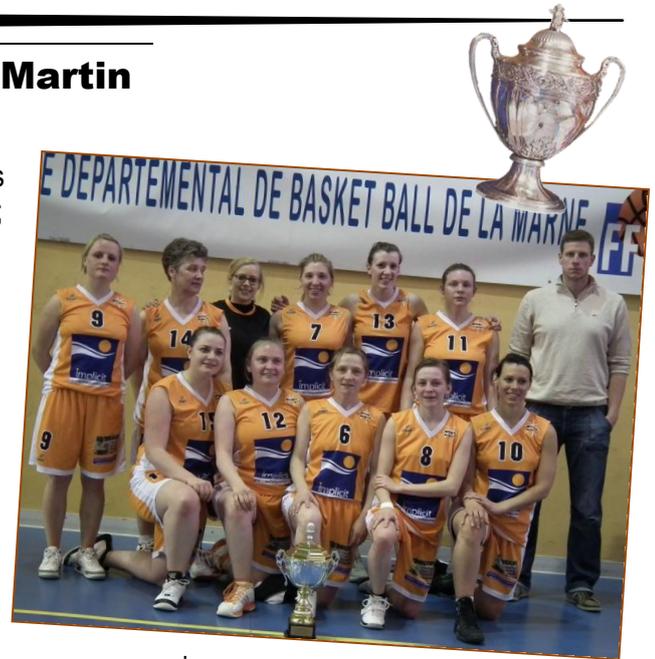
Section Basket de l'Éveil de Recy Saint Martin

À l'honneur pour un doublé historique.

Samedi 25 mai dernier, se déroulaient à Vitry le François, les finales de la Marne de basket-ball sur toutes les catégories départementales ; L'ERSM était représenté par ses cadets et ses seniors filles et garçons.

Les cadets ont dû jouer cette finale le 1^{er} mai en match décalé où ils se sont inclinés, sans démériter, 65-77 face à Tinquieux. Les deux équipes seniors, quant à elles, rencontraient Taissy pour les filles, suivies des garçons face à Muizon.

Partant avec deux défaites en championnat face à Taissy, les filles ne s'attendaient pas à un match facile. Prenant les devants dès les premières minutes, nos « Tangotes » ont réussi à imposer leur rythme. Grâce à une défense très agressive et une attaque bien huilée, les filles (déjà finalistes la saison dernière) se sont retrouvées avec 12 points d'avance à cinq minutes de la fin de la rencontre pour finalement l'emporter 59-52.



Les garçons, qui avaient encore en tête le dernier match de championnat face à Muizon où ils avaient dû s'incliner, attendaient leur revanche avec impatience.

Dès le début de la rencontre, la stratégie de l'équipe de Muizon consiste à opter pour une défense de zone afin de déstabiliser l'attaque adverse des « Tangos », mais cela était sans compter sur l'efficacité intérieure de Marc NAMURA (29 points). Durant la rencontre, les deux équipes se rendent coups pour coups sans qu'aucune ne puisse prendre un réel avantage.

A cinq minutes de la fin de la rencontre, alors que les « Tangos » comptent huit points de retard, l'artillerie recyotes

passé à l'action avec 6 tirs à 3 points et inflige un 18-0 aux Muizonnais.

La rencontre bascule à l'avantage de l'ERSM qui s'impose 89-80.

L'ERSM Basket signe donc là un **doublé Senior historique** tant pour le club que pour le département de la Marne.

Nous tenons à remercier Monsieur Bernard OLIVIER qui, pendant cette année, a assuré la liaison entre les associations et le journal l'Union. Ce qui a permis de voir quelques articles concernant notre commune dans le journal.

Section Gym Volontaire de l'ERSM

Que vous désiriez commencer une activité sportive, entretenir votre forme physique, vous assouplir ou simplement conserver une activité physique plus modérée, n'hésitez pas à nous rejoindre au sein de l'un des cours proposés, Salle des Sports Pierre ARNOULD.

Reprise des cours suivants en septembre 2013 :

Renforcement musculaire, abdos, cardio... :

- Lundi de 19h00 à 20h00 avec Denis DECAILLON

- Jeudi de 20h15 à 21h15 avec Emmanuelle MELIS

Stretching (étirements) :

- Jeudi de 10h45 à 11h45 avec Michèle DUBOTS



Ambiance conviviale et détendue assurée pour une activité reconnue SPORT-SANTE !

2 séances d'essai
Facilités de paiement.

Pour tout renseignement :
Christelle PHILIPPE – 03 26 67 90 86 / Aurore DEFORGE – 03 26 65 69 21.
ou eveilgvrecy@orange.fr

Section Badminton de l'ERSM

Le 15 juin dernier a eu lieu la désormais traditionnelle Randonnée Gourmande. Par un temps exceptionnellement clément (pour l'année), ce ne sont pas moins de 400 randonneurs qui se sont élancés vers 17 h sur les chemins herbus et parfois boueux traversant notre territoire. Malgré le nombre important de participants, la manifestation s'est déroulée sans problème majeur et dans une ambiance festive et conviviale. Chacun a pu apprécier les différents buffets proposés, le tout arrosé avec modération !

Vers 22 h, tout le monde s'est retrouvé à la Salle des fêtes Maurice SIMON pour une dernière collation appréciée de tous et somme toute bien méritée (après 12 km de marche...).

Un grand bravo aux organisateurs et aux bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation, bien ancrée maintenant dans notre agenda local, en espérant une réussite semblable l'année prochaine.

Badminton : mercredi 4 septembre à 17 h 30 – **Tennis de table** : lundi 16 septembre à 20 h 00 – **Tennis** : les adhésions peuvent être retirées durant tout l'été avec les clés donnant accès aux cours, chez Monsieur Jean-Pascal JACQUOT, 24 Grande Rue à Recy, tél. : 03.26.65.09.17. Une information vous sera communiquée pour la reprise de ces activités. Une adhésion à la section Tennis – Badminton donne accès aux deux autres activités.

Conseil des Parents d'Elèves de Recy



L'association du Conseil de Parents d'Elèves de l'école de Recy existe depuis 1972 et est indépendante de l'école.

Actuellement composé de 13 membres, le CPE organise et finance différents projets, en collaboration avec l'école ainsi que des activités extrascolaires pour le plaisir des enfants.

Quelques exemples : Vente de bulbes d'automne, vide-greniers : en novembre, vente de chocolat Léonidas pour Noël, Carnaval de Recy : en mars, semaine d'activité à thème durant les vacances de Pâques (marionnettes en 2013).

Grâce aux bénéfices de ces actions, le CPE a participé financièrement à plusieurs projets organisés par l'école durant l'année scolaire 2012-2013 : Sortie à Commetreuil pour les CP/CE1, visite du château de Vaux le Vicomte pour les CE2, CM1 et CM2, aide à l'achat d'un lecteur CD pour la Maternelle, achat de bouteilles d'eau minérale pour la Maternelle.

Et le CPE participera aussi à d'autres projets durant l'année scolaire à venir, en particulier à la prochaine classe de neige.

Pour mémoire, le coût de la classe de neige 2012 (à Bogève), par enfant, se répartissait comme suit :

Coût total : 437 € = Conseil Général : 30 € (7 %) + Mairie : 90 € (21 %) + CPE : 192 € (44 %) + Parents : 125 € (28 %)

Notre association est toujours à la **recherche de nouveaux membres** afin de nous prêter main forte et nous apporter de nouvelles idées ! Nous avons environ une dizaine de réunions dans l'année. N'hésitez pas à nous contacter !

La Présidente, Claudia Daguet - cpe.recy@gmail.com - 03 26 65 71 33

Recy Équitation Compétition et le Haras des Essordilles

Malgré les conditions climatiques, c'est dans la bonne humeur générale (et habituelle) que s'est déroulé le 23 juin dernier le concours officiel CMMA.

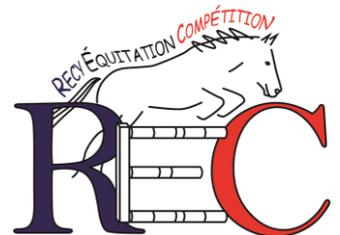


Fort de la présence de 5 autres Clubs de la région, ainsi qu'un nombre d'engagés atteignant les 200 cavalières et cavaliers, ce concours a rempli toutes nos espérances que ce soit en terme de résultats aux diverses épreuves (sur 32 classés 12 sont des cavaliers du club) qu'en terme de satisfaction générale.

Tout cela ne serait possible sans la remarquable motivation des 15 bénévoles de l'association, en étroite collaboration avec les responsables du Haras des Essordilles, dont le seul but est la satisfaction de chacun.

Après quelques semaines de repos, nos activités reprendront au mois de septembre. Les concours sont ouverts au public, n'hésitez donc pas à venir encourager nos concurrents, profiter de notre restauration et de la buvette. Les dates des concours seront communiquées à la Mairie de Recy.

Merci à l'ensemble de nos partenaires.



<http://harasdesessordilles.com>